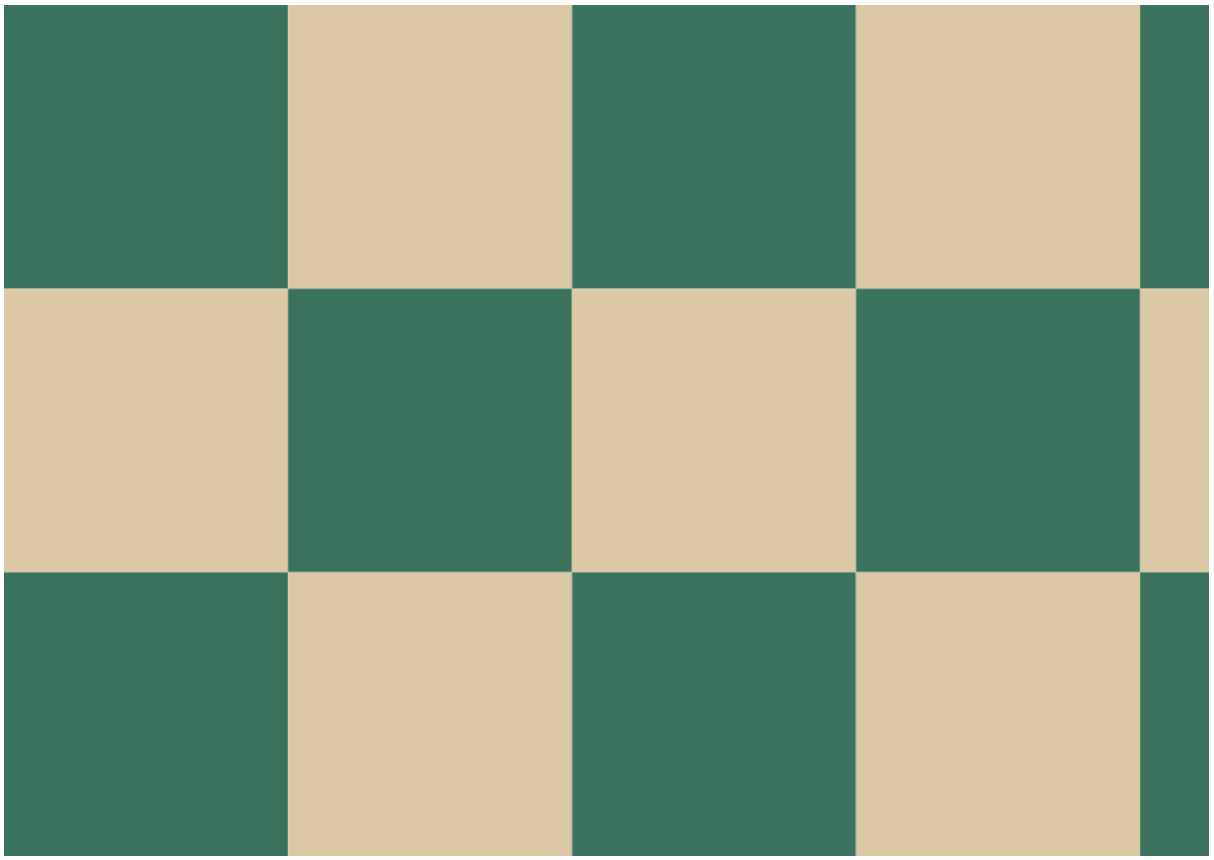
Mosaïque - n° 3.b

Charles de Thibault
www.bleu2.eu
Décembre 2026



Table

29. Sociétés 68
30. Lao n° 57 74

Pourquoi créer une société ?

Une société juridique est une personne morale, soit une entité, qui n'est ni un être vivant (comme un végétal, un animal ou une personne humaine) ni un objet, mais qui est reconnue par la loi comme un sujet de droit, et qui devient donc une «personne».

L'inviolabilité du domicile reconnu par le droit ne fait pas de la maison un sujet de droit.
Certains disent parfois : «Nous essayons de faire vivre cette *demeure historique*.»

La société juridique est une sorte d'entité fictive reconnue,

En vue de devenir sujet de droit, avec ses propres droits et obligations, qui pourra participer à la vie sociale et économique.

Des personnes créent une société pour créer une personne juridique avec un patrimoine distinct ; il devient interdit pour un actionnaire de plonger n'importe comment dans le portefeuille de la société (abus de biens sociaux); c'est un patrimoine distinct.

En vue de donner une vie juridique à une réalité sociale, réalité qui peut consister en la collaboration de plusieurs personnes;
Pour donner à cette réalité une vie propre et plus ou moins indépendante des associés ou propriétaires;
Il fallait, en principe, au moins deux associés, même si une société existerait même avec un associé ou actionnaire;
Certaines sociétés «vivent» plus d'un siècle; alors qu'une carrière professionnelle d'une personne physique ne dure souvent pas plus longtemps que quarante ans;

En vue d' investir dans une même entreprise à plusieurs : le droit des sociétés règle les relations entre associés.
Céder ses parts ou une partie devient plus facile ;

En vue de raisons comptables, d'administration, juridiques, fiscales; commerciales (quand achetez une bouteille d'eau, vous ne voulez peut-être pas l'acheter à Warren Buffett, mais à une entreprise connue).

Comme dans une copropriété on essaie de déterminer quel organe prend quelle décision, quand et comment. Comment la société doit publier des informations (notamment comptables).

A mon avis.

Le mieux est d'investir avec quelques associés un somme limitée (par exemple 5 000 euro x 80 personnes, via une plateforme digitale peut-être), quand on a l'expertise, et de déléguer la gestion journalière. Quitte alors à avoir à côté un emploi à mi-temps ailleurs. Il vaut mieux dissocier les rôles d'investisseuse (*investisseur*), *et* de «gérante» («gérant», le cas échéant),
à moins qu'on ne soit très passionné. Le directeur général a lui-même des collaborateurs. Parfois de manière ponctuelle (intérimaires et freelances, ou un fournisseur, qui peuvent être l'un de ces 80 associés). Certaines sociétés de travail intérimaire publient un guide des salaires.
Soit que l'entreprise a besoin d'être aidée, soit qu'elle n'a pas l'expertise pour un travail en particulier.

Il existe des coopératives dont on achète une ou des parts, et qui après fait du business avec vous.
J'avais eu un bon contact avec Smartbe.be, une coopérative de freelancers, qui encourage les initiatives et projets et stimule l'entraide. Un homme, de chez Smart, qui devait avoir environ 50 ans, avait pris le

temps de m’expliquer comment je pouvais décorer un site internet, et quelles couleurs utiliser. On devait être en 2016.

La tortue dans la fable n’était pas la plus rapide. Mais elle était surtout consciencieuse et organisée.
Il y a des investisseurs professionnels. Ce n’est pas qu’ils sont meilleurs en soi, mais ils ont une expérience. Cela explique que certains chefs de grandes entreprises soient «relax».

Certaines personnes gèrent plusieurs entreprises bien organisées. Elles restent habituellement calmes. Il leur arrive de rester calme parce qu’ils sont compétents. Certains commencent avec leur entreprise un nouveau business supplémentaire. Mais ils ont déjà tous les outils.

Bleu2.eu, C. de Thibault, 15 juillet 2026.

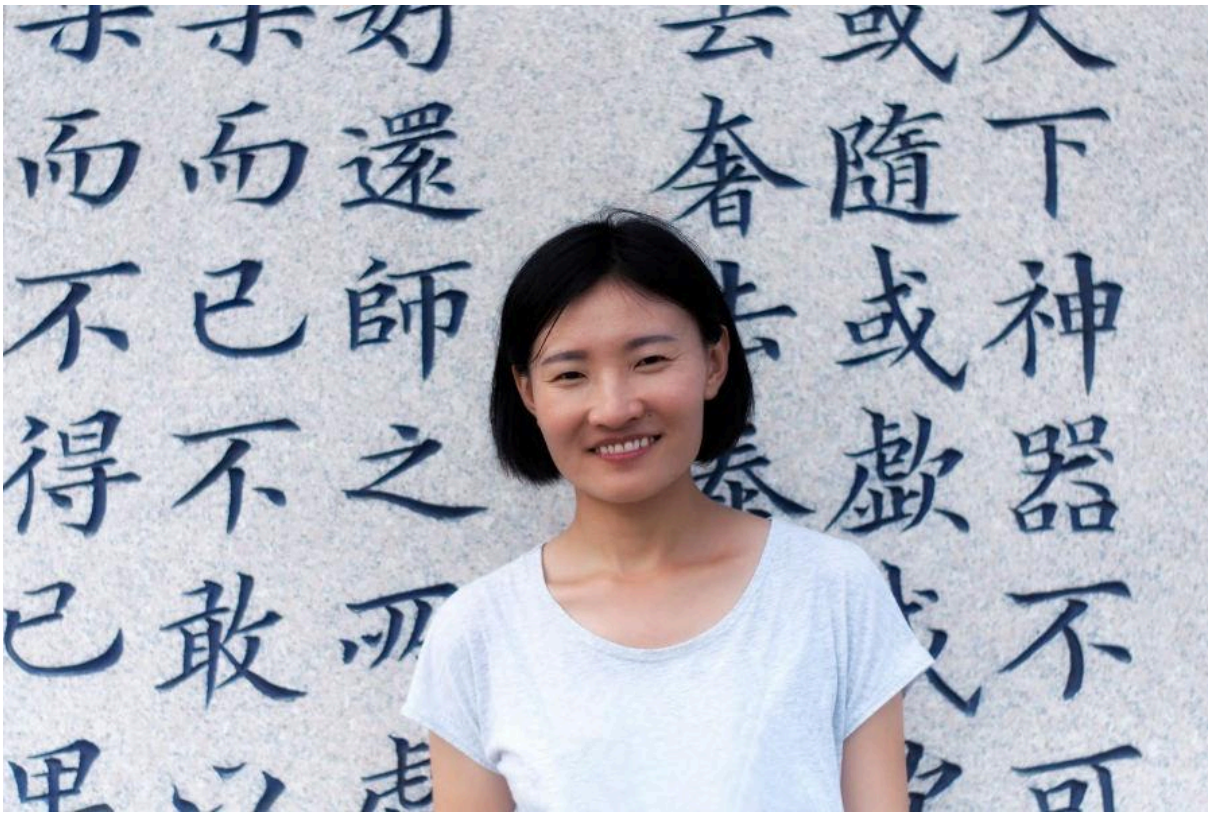




Juillet 2026 - (@pexels).

Lao-Tseu - Dao de jing, chapitre 57

Texte expliquant le principe de non-agir.



@Adobe Express



@Adobe express



@Pexel



@Pexel

道可道非常道
名可名非常名
無名天地之始
有名萬物之母
故
常無欲以觀其妙
常有欲以觀其徼

- début du chapitre 1 du Dao de jing -

« Un État se régit par des règlements
Une guerre se soutient par des manœuvres
Mais c'est par le non-faire que chacun gagne ce dont il a besoin
Comment le sais-je?
Ainsi!

Plus règnent tabous et défenses
Et plus le peuple s'appauvrit
Plus l'on compte d'armes tranchantes
Et plus le désordre sévit
Plus abonde l'intelligence
Et plus se voient des actions étranges
Plus s'allongent les ordonnances
Et plus foisonnent les bandits.

Aussi le Sage:
Je pratique le laisser-faire: le peuple se prend en charge
Je porte amour à la quiétude: il prend lui-même le droit chemin
Je n'entreprends aucune affaire: c'est de lui-même qu'il prospère
Je ne nourris aucun désir: de lui-même au Simple il revient.»

Chapitre 57

Note : Ne rien faire est de temps en temps plus utile que d’agir.

www.bleu2.eu - 7 août 2026.

Année 2026
© Charles de Thibault
Textes distribuables librement
Belgium


B2